

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-21/SG/FP portant inté-gration du personnel

n° 71-21/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DU TRAVAIL

Date de publication
4 janvier 1971

Numéro JO
n° 2 du 25/01/1971

Date du numéro
25 janvier 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Mohamed Bourhan Abdallah, agent de contrôle principal 3° échelon du cadre territorial des Contributions, en service aux Contributions (Ministère des Finances et du Plan), est, à titre exceptionnel, intégré dans le Cadre des contrôleurs et nommé contrôleur de 2° classe, 4° échelon, pour compter du 1° juin 1970.